



**CONSEIL DE QUARTIER DU VIEUX-BOURG  
CONSEIL D'ADMINISTRATION**

---

**Procès-verbal de la 7e assemblée régulière tenue le mercredi 10 mai  
2023, à 19h00**

**Centre de loisirs Monseigneur-De Laval, 2, rue du Fargy– petite salle**

---

**PRÉSENCES :**

M. Éric Courtemanche-Baril	Président
M <sup>me</sup> Caroline Bergeron	Vice-présidente
M. Guillaume Dufour	Trésorier
M <sup>me</sup> Monique Langevin	Secrétaire
M <sup>me</sup> Valérie Martel	Administratrice
M. Daniel Chouinard	Administrateur
M. Philippe Beauchamp	Administrateur
M <sup>me</sup> Émilie Roy	Administratrice
Mme Isabelle Roy	Conseillère municipale - district Robert-Giffard
M. Stevens Melançon	Conseiller municipal – district de la Chute-Montmorency

**IL Y A QUORUM**

**AUTRES PRÉSENCES :**

M <sup>me</sup> Camille-Esther Garon	Conseillère en consultations publiques, Service de l'interaction citoyenne
M. Pascal Laliberté	Service de la planification de l'aménagement et du territoire
M. Marc-André Chartrand	Service des Loisirs

Outre les personnes mentionnées ci-dessus, 12 autres assistent à l'assemblée.

## Ordre du jour

- |  |       |
|--|-------|
| 1. Lecture et adoption du projet d'ordre du jour   | 19h00 |
| 2. Adoption du procès-verbal du mercredi 12 avril 2023                                       | 19h05 |
| 3. Élections des membres cooptés   | 19h10 |
| 4. Activités et comités du conseil de quartier   | 19h20 |
| • Suivi du procès-verbal   |       |
| • Correspondance   |       |
| • Avenue Royale, rue conviviale  |       |
| • Table de concertation vélo   |       |
| • Suivi Sécurité   |       |
| 5. Période réservée aux conseillers municipaux   | 19h45 |
| 6. Suivi de la ville de Québec   | 20h00 |
| 7. Présentation d'un organisme du Quartier :<br>Regroupement des gens d'affaires de Beauport | 20h10 |
| 8. Trésorerie<br>- Résolution dépense  | 20h40 |
| 9. Questions et commentaires du public   | 20h45 |
| 10. Intervention des membres du conseil  | 21h00 |
| 11. Divers   | 21h15 |
| 12. Clôture de réunion   | 21h20 |

Note : L'horaire est à titre indicatif et peut être sujet à changement en fonction des discussions.

## Procès-verbal

Avant d'aborder les points inscrits à l'ordre du jour, M. Pascal Laliberté, du Service de la planification de l'aménagement et du territoire, présente une mise à jour du projet Coubertin.

Le tronçon visé par le projet de piste multifonctionnelle (cyclo-piétonne) de l'avenue Coubertin se situe entre la rue du Premier-Jalon et la rue Seigneuriale.

Objectif : aménager un corridor sécuritaire de mobilité active.

Les travaux d'aménagement et de plantations s'étaleront de septembre à novembre.

Le lien a été établi avec Croque ton quartier en marge du projet de forêt fruitée-serrée.

L'intersection de la rue Bourbeau sera modifiée, gazonnée et mise au niveau de la rue (passage peinturé vert).

Les rues Gérard-Delage et Charles-E. Grenier ne feront qu'une intersection.

Un corridor de biodiversité prévoit des îlots pour favoriser le goût contemplatif : celui à jouer et celui à croquer; îlot des insectes; îlot des oiseaux; îlot boisé et îlot des fleurs.

Une placette publique à l'arrêt du transport en commun avec un support à vélos et autres facilités. Un abri sera éventuellement installé.

### Questions du public

- M. Michael O'Neill demande si une plantation d'arbres est prévue au coin Delage.
  - Un îlot fleuri et une plantation plus naturelle sont prévus. L'idée de planter sur l'autre côté de la rue aurait un effet davantage de couloir qui aiderait à favoriser le ralentissement de la circulation. M. Laliberté analysera la demande.
- M. Éric Courtemanche-Baril : est-ce que ce corridor sera relié avec celui de la rue Du Cénacle.
  - Oui, pour la protection des pistes cyclables
- Mme Émilie Roy demande ce qui en est de l'entretien ? Est-ce que les citoyens peuvent y contribuer ?
  - L'entretien sera assuré par la Ville; nous ne pouvons pas empêcher un citoyen de nettoyer.
- M. Philippe Beauchamp : pour ce qui est de la longévité ?
  - C'est un écran de conifères durables; l'aménagement prévoit les conditions climatiques.

Vincent Tremblay-Boucher demande si la Ville a pensé aux types de conifères qui n'attirent pas ou attirent moins de moustiques.

- M. François Lessard souligne la déficience des pistes cyclables nord-sud.
  - L'aménagement est fait selon l'analyse des propositions; une sélection sera faite des tronçons prioritaires 'Vision 23-27'. 120 km de vélo; 65 km piétonniers 4 saisons.

Le temps file; il faut reprendre le cours de l'ordre du jour. Suggestion est faite aux participants d'adresser leurs questions et commentaires à Mme Camille-Esther Garon ou au conseil de quartier.

Nous tenons d'abord à féliciter

- Mme Julie Picard, présidente du RASPB, qui a reçu récemment le 21<sup>e</sup> prix d'excellence de Culture Beauport
- M. Daniel Chouinard, devenu membre du conseil d'administration du RASPQ (Résidents et Amis du Secteur Patrimonial de Beauport)
- ainsi que Mme Valérie Martel pour son accession à un poste au sein du conseil d'administration de Croque ton quartier.

### **1. Lecture et adoption du projet d'ordre du jour**

Considérant l'ajout de la présentation précédente, l'heure prévue pour certaines interventions sera modifiée.

En outre, au point 6 : parmi les suivis de la ville de Québec, il faut ajouter la présentation du réaménagement du parc Monseigneur-Robert, par M. Marc-André Chartrand du service des loisirs.

Sur proposition de Mme Émilie Roy, secondée par M. Guillaume Dufour, il est résolu unanimement d'adopter l'ordre du jour, tel que présenté par le président.

### **2. Adoption du procès-verbal du mercredi 12 avril 2023**

Sur proposition de M. Daniel Chouinard, secondé par M. Philippe Beauchamp, le procès-verbal de l'assemblée du conseil d'administration du mercredi 12 avril 2023 est adopté à l'unanimité.

### **3. Élection des membres cooptés**

Mme Camille-Esther Garon rappelle que les candidatures doivent être appuyées par au moins 10 personnes; et qu'un candidat doit obtenir le vote du 2/3 des administrateurs présents, soit 6 votes sur 8.

3 personnes sont intéressées : M. Vincent Tremblay-Boucher, M. Robert Bergeron et M. Yvan Tessier.

Mme Camille-Esther Garon vérifie l'admissibilité des trois candidats. Les membres du CA passent ensuite au vote.

La rencontre se poursuit selon l'ordre du jour pendant le décompte des votes.

Le décompte des votes a été effectué par Mme Camille-Esther Garon et Mme Marie-Christine Bérubé comme témoin.

Les 2 membres élus sont MM. Yvan Tessier et Vincent Tremblay-Boucher.

#### **4. Activités et comités du conseil de quartier**

Tenant compte du temps écoulé, le président reporte ces items au point 10 a) « Intervention des membres du conseil ».

#### **5. Période réservée aux conseillers municipaux**

- Mme Isabelle Roy, conseillère municipale - district Robert-Giffard, nous rappelle la tenue des prochaines activités
  - La distribution d'arbres a connu un vif succès; les 2 000 arbres ont été donnés en 90 minutes. Reprise de l'activité à l'automne; possibilité aussi de s'inscrire au Programme de plantation d'arbres.
  - Mai est le mois sans tondeuse. Des affiches sous ce thème sont disponibles dans les 3 bibliothèques de l'arrondissement.
  - Parc Royal : nouveau parc aménagé dans le district Robert-Giffard.
  - Pêche en ville : 3 juin dans la rivière Beauport; accès par la rue Chabanel.
  - Nettoyage des parcs assuré par la Ville; un programme citoyen à part entière.
  - 10 juin : pique-nique organisé par la Table citoyenne Littoral Est, intersection boul. Ste-Anne et François-de-Laval; portera sur le projet de conversion de l'autoroute Dufferin-Montmorency en boulevard urbain.
- M. Stevens Melançon, conseiller municipal – district de la Chute Montmorency
  - Réfection des rues, trottoirs et nids de poule en cours : communiquer avec le 311; les citoyens peuvent aussi communiquer avec leur conseiller municipal pour signaler leur insatisfaction ou porter des commentaires.
  - Il en va de même pour le nettoyage des rues, pistes cyclables, parcs, etc.
  - Pour ce qui est du golf, terrain loué; la Commission des services scolaires veut reprendre ce terrain. Un vote sera tenu la semaine prochaine pour donner l'aval ou non au projet.

## **6. Suivi de la ville de Québec Réaménagement du parc Monseigneur-Robert**

M. Marc-André Chartrand, du service des loisirs, assure la communication des nouveautés dans les quartiers.

Le Parc Mgr-Robert est concentré sur 2 paliers, entre la rue du Cénacle et la rue de l'Éducation

Travaux prévus :

- Revoir l'entrée et le principal accès
- Améliorer l'éclairage
- Augmenter et améliorer la canopée grâce à des plantations
- La surface glacée sera retirée pour améliorer la surface occupée par le terrain de baseball – gazonnement prévu
- Zone parc-école : redéfinir les zones de jeux enfants sans intervenir sur le terrain de soccer
- Améliorer la zone volley-ball
- Revoir la zone de basketball : comme installer des paniers à hauteur variable
- Bonifier les modules de jeux

2 ans de planification; réalisation cette année en commençant au niveau supérieur

### Questions du public

- En réponse à une intervention de Mme Valérie Martel souligne que le grand espace de stationnement est plein de potentiel. M. Chartrand mentionne qu'effectivement ils y ont pensé, mais le terrain est prêté à l'école donc peu de possibilités d'intervention!
- Mme Martel demande également quel sera l'avenir des patinoires. M. Chartrand nous dit qu'il y aura toujours 2 patinoires, mais que celle à l'intérieur du terrain de baseball sera déplacée.
- Mme Émilie Roy demande si la consultation a été faite aussi avec les élèves et les parents.
  - Le projet répond aux besoins exprimés par la direction de l'école et à ceux que la Ville avait déjà identifiés.
- Mme Valérie Martel demande si le projet prévoit la possibilité d'une classe plein-air ?
  - 5 tables avec un espace au centre seront installées.
- Mme Marie-Christine Bérubé aborde la question de la piscine et la passerelle d'accès.
  - Plusieurs options sont étudiées; M. Chartrand reviendra auprès du conseil de quartier pour donner une réponse 'officielle'.
- M. Daniel Chouinard : est-ce que la Ville a adopté une 'stratégie écoles/villes' ?

- Une centaine d'ententes parcs-écoles visent à assurer la complémentarité.
- Mme Geneviève Lessard demande si les tables utilisées à Mgr Robert sont les mêmes que celles du Parc Royal.
  - Oui, ce sont les tables en granit prévues.
 Mme Lessard souligne que ces tables sont hautes, et ne sont pas adaptées pour des enfants!
  - M. Chartrand fera les vérifications nécessaires.

## 7. Présentation d'un organisme du quartier

### **Regroupement des gens d'affaires de Beauport**

Représenté par Mme Geneviève Lessard et M. Michel Laflamme

Mme Lessard souligne que l'organisme a vu le jour en 2017, après le départ de la Chambre de commerce, pour répondre aux besoins des gens d'affaires de se rencontrer, d'échanger, et de réseautage.

Sa mission : promouvoir le développement économique.

Le CA compte 11 administrateurs et couvre tout Beauport.

Le Regroupement est fier de contribuer à la dynamisation de l'arrondissement.

Parmi ses actions concrètes :

- soutien aux membres
- événements de dynamisation de Beauport
- rencontrer les gens du milieu –créer des liens avec les citoyens
- création d'un répertoire des entreprises et d'un site Internet

Pistes de réflexions partagées avec la Ville :

- Transformer (ou adapter) le bâtiment Gailuron en établissement scolaire collégial ou universitaire pour créer une rétention
- Locaux vacants : crédit de taxes pour en mousser l'occupation
- Embellissement de l'artère : achat de fleurs, mobilier urbain...
- Uniformiser : s'assurer que tous agissent en bons citoyens
- Sécuriser : étroite collaboration avec les services de police pour contrer le vandalisme, les vols, etc.

### **Questions du public**

- M. Robert Bergeron demande s'il y a eu des interventions du Regroupement auprès de la Ville concernant l'enfouissement des fils.
  - Oui, mais il y a plusieurs enjeux à considérer.
- M. Josée Breton affirme que le bloc à côté de la quincaillerie Laberge est une horreur!

- Selon M. Michel Laflamme, la vitalité du secteur passe par une partie des entreprises; nous devons travailler ensemble; prendre le temps de se parler; faire front commun.
- Mme Émilie Roy s'informe du niveau de participation des jeunes dans la recherche d'emplois éclair
  - Mme Lessard déplore le très faible taux de participation. Le Regroupement est ouvert au dialogue, aux possibilités à offrir.
- Mme Camille-Esther Garon mentionne qu'il s'agit peut-être des canaux de communication utilisés pour les rejoindre.
- Mme Valérie Martel parle de l'attraction et de la rétention des nouveaux commerces
  - Une réduction des taxes est une option suggérée à la Ville
  - Plusieurs commerces sont installés sur le boulevard Ste-Anne, la plupart sont des franchisés, mais il y a peu de membres du Regroupement provenant de cette artère; ils sont à bout de souffle.

## **8. Trésorerie**

M. Guillaume Dufour accuse réception d'un chèque de 3 000 \$ pour le projet de l'École Freinet soutenu par le conseil de quartier.

Une résolution n'est pas nécessaire pour autoriser le paiement de la facture de Mme Valérie Martel puisque la dépense a déjà été autorisée lors de la rencontre d'avril.

Mme Émilie Roy demande s'il est possible de prévoir un budget global pour des formations pour le CA.

M. Éric Chamberland-Baril répond qu'une résolution doit être approuvée à la pièce pour les dépenses à faire!

## **9. Questions et commentaires du public**

- M. Josée Breton estime que la décision de détruire le golf est une perte énorme.
  - M. Melançon rappelle qu'il s'agit d'un terrain en location. Il faut 7 hectares de terrain pour construire une école! La Ville a 45 jours pour donner son aval ou non au projet; pouvoir décisionnel, mardi. Vos conseillers municipaux ont fait le maximum pour conserver ce terrain.
- M. Robert Bergeron s'informe de l'évolution du dossier « enfouissement des fils »
  - Le président répond qu'il n'y a rien de plus depuis la rencontre d'avril, et qu'il trouvera la réponse écrite dans le procès-verbal de la rencontre régulière du 12 avril.



- M. Yvan Tessier nous invite à la Fête de quartier du 17 juin; l'activité gratuite se déroulera de 12h30 à 15h30 à la Fraternité St-Alphonse (3812, boul. Ste-Anne, près de la bretelle boul. des Chutes). Remise au 18 en cas de pluie.
- Mme Gagnon se dit enthousiaste de voir que beaucoup d'améliorations ont été apportées; et souhaite que le secteur de boul. Ste-Anne soit pris en considération. Un secteur qui a grand besoin d'amour, d'un effort collectif.
- M. Vincent Tremblay-Boucher suggère de publier un calendrier des activités du quartier sur la page Facebook du conseil.
- Mme Émilie Roy nous fait part du questionnement de membres d'un groupe de jeunes. Le conseil de quartier étant formé de 4 hommes et de 4 femmes, comment doivent faire les personnes non-binaires ?
  - Mme Camille-Esther Garon suggère que ces personnes se présentent comme membres cooptés puisque les places ne sont pas réservées homme ou femme.
  - Mme Émilie Roy déplore tout de même cette option qui ne permet pas à ces personnes d'être administrateur dans le conseil de quartier.
- M. Josée Breton prône la destruction de l'autoroute Dufferin-Montmorency pour en faire un beau parc.

#### **10. a) Activités et comités du conseil de quartier**

Mme Valérie Martel a participé au forum Aménager la ville apaisée, le 19 avril;  
M. Daniel Chouinard a assisté au Conseil d'arrondissement de Beauport, le 9 mai

- Suivi du procès-verbal : aucun suivi à accorder
- Correspondance
  - Mme Barbara Hernandez, coordonnatrice de l'Odyssée Bleue Inc. souhaite trouver un moyen de collaboration avec le conseil de quartier.
  - M. Courtemanche-Baril l'invitera à venir nous présenter son organisme.
  - Le comité organisateur du Marché public de Beauport nous invite à participer à son assemblée de fondation, le jeudi 11 mai.
  - M. Robert Bergeron nous a fait parvenir 2 courriels. Le 1<sup>er</sup> est un rappel de mandat d'un conseil de quartier; le 2<sup>e</sup> suggère une liste de personnes à qui le conseil de quartier devrait transmettre la résolution portant sur l'enfouissement des fils.
- Avenue Royale, rue conviviale
  - À la suite du départ de 2 membres, au moins 1 siège est disponible pour se joindre à M. Guillaume Dufour et Mme Monique Langevin sur ce comité.
  - Mme Émilie Roy et M. Daniel Chouinard se portent spontanément volontaires.
  - Le président propose l'acceptation de ces candidatures, secondé par Mme Monique Langevin.
- Table de concertation vélo : pas d'intervention
- Suivi Sécurité
  - La proposition soumise dans le cadre de la Stratégie en sécurité routière par

l'école Freinet, et appuyée par le conseil de quartier, a été acceptée. Un chèque de 3 000 \$ nous a été transmis en guise de soutien au projet « Sécurité routière et mobilité active à l'école Freinet »

## **b) Intervention des membres du conseil**

- Avions bruyants
  - M. Guillaume Dufour rapporte le fait que des petits avions bruyants circulent à basse altitude et fréquemment au-dessus du secteur de Beauport. Il mentionne qu'il existe un processus de plainte au niveau de l'Aéroport de Québec (réf : <https://www.aeroportdequebec.com/fr/nous-joindre/plainte-pour-le-bruit>)
  - M. Stevens Melançon confirme qu'il y a davantage de plaintes à ce sujet et il suggère de porter plainte pour changer les corridors.
  - M. Vincent Tremblay-Boucher pense qu'il s'agit peut-être des cours d'hélicoptères. Il se demande aussi pourquoi ils ont le droit de faire de la pollution sonore!
- Mobylettes
  - Mme Émilie Roy signale des bruits dans sa rue, occasionnés par les mobylettes. Que peut-elle faire ?
  - M. Stevens Melançon souligne que le Sommaire décisionnel adopté l'an dernier permet aux policiers de prendre le taux de décibels et d'émettre des constats d'infractions.

## **RÉSOLUTION 23-CA-09**

À l'instar des commentaires de M. Michael O'Neill en mars dernier sur le même sujet, Mme Émilie Roy demande **que la Ville s'engage à sensibiliser la population –jeunes et moins jeunes— par une campagne de promotion et d'éducation pour rappeler les exigences réglementaires, et accorde une meilleure surveillance et contrôle du bruit émis par ces véhicules.**

La proposition de Mme Roy est secondée par M. Guillaume Dufour, et adoptée à l'unanimité.

- Infrastructures souterraines

## **RÉSOLUTION 23-CA-10**

**Le conseil de quartier demande d'obtenir une évaluation juste de l'état actuel et de la durée de vie potentielle des infrastructures souterraines pour le secteur Vieux-Bourg.**

La proposition de M. Éric Courtemanche-Baril est secondée par Mme Émilie Roy et approuvée à l'unanimité.

## 11. Divers

- M. Éric Courtemanche-Baril informe les participants du suivi accordé à la **Résolution 23-CA-07 : demande à la Ville de procéder à l'aménagement d'une piste cyclable dans l'axe nord-sud de la rue Labelle : de la rue du Cénacle jusqu'au boulevard des Chutes.**

*Réponse* : Un axe cyclable est projeté sur la rue Labelle, entre la rue Yves-Prévost et le boulevard des Chutes. Cependant, nous ne sommes pas en mesure de donner une date de réalisation pour l'instant. Cet été, nous effectuerons les travaux pour parachever le tronçon du boulevard Raymond entre la rue Clémenceau et la rue Yves-Prévost, ce qui permettra de circuler de manière plus sécuritaire sous le viaduc de l'autoroute Félix-Leclerc. D'autres projets sont également prévus dans le secteur de Beauport, dans le cadre de la Vision de la mobilité active.

Pour en savoir davantage :

<https://www.ville.quebec.qc.ca/apropos/planification-orientations/transport/mobilite-active/index.aspx>

- M. Vincent Tremblay-Boucher demande des informations concernant les outils à la disposition des citoyens du Vieux-Bourg lorsque confrontés à une situation problématique résultant de l'itinérance. Cela sans faire intervenir la police.

## 12. Clôture de l'assemblée

L'assemblée est levée à 21h39 sur proposition de Mme Émilie Roy, secondée à l'unanimité.

*Éric Courtemanche-Baril*  
Président

*Monique Langevin*  
Secrétaire